

## HISTOIRE DE LA MÉDECINE

SUR L'EMPLOI DE LA RÉVULSION CHEZ LES MÉDECINS  
DE L'ANTIQUITÉ GRÉCO-ROMAINE

M. H. MARGANNE (1)

## RÉSUMÉ

*Le concept de révulsion est un héritage de la médecine grecque. Inventée par Hippocrate et systématisée par Galien, la révulsion consiste à traiter une affection en agissant sur la partie opposée à son siège. Bien qu'elles ne reposent sur aucune base physiologique réelle, les méthodes révulsives connurent un succès extraordinaire jusqu'au XX<sup>e</sup> siècle.*

Il n'y a guère que les cautérisations, saignées, sangsues, sétons, ventouses et vésicatoires ont disparu de l'arsenal thérapeutique. Voici seulement quelques dizaines d'années, il était d'usage d'appliquer des ventouses sur la poitrine dans les bronchites aiguës et les hémoptysies abondantes, de recourir aux rubéfiants dans les laryngites, aux vésicatoires dans les rhumatismes, les phlegmons diffus et les érysipèles phlegmoneux, aux sétons dans les affections du système osseux, aux moxas dans les cas de goutte, etc... (1). Ces thérapies, et d'autres du même genre (par exemple, l'emploi de médicaments sialagogues, diurétiques, diaphorétiques, purgatifs), ont toutes un point commun : elles reposent sur le principe de révulsion, selon lequel on peut traiter une affection en agissant sur la partie opposée à son siège (2).

Ce principe qui, de l'antiquité aux premières décennies du XX<sup>e</sup> siècle, constitua un des piliers de la thérapeutique, est un héritage de la tradition grecque (3). En effet, le mot français « révulsion », qui apparaît pour la première fois dans des œuvres chirurgicales du XVI<sup>e</sup> siècle (4), correspond au latin *revulsio* (5), qui est lui-même une traduction du grec *antispasis*, c'est-à-dire « action de tirer en sens contraire » d'où, « révulsion ». Galien attribue la paternité du concept à Hippocrate (5). De fait, c'est dans le *Corpus hippocratique* que se trouvent les premières attestations du terme, qui s'applique alors aussi bien à des processus naturels (pour

expliquer la génération), que pathogènes (par exemple, la lourdeur de tête et la constipation seraient causées par les aliments) et thérapeutiques (7). C'est à l'examen de ces derniers que l'on se bornera ici.

Dans le *Corpus hippocratique*, la révulsion thérapeutique, qui peut être justifiée par des théories physiologiques différentes (théorie humorale, physique qualitative du chaud et du froid, du sec et de l'humide) (8), recouvre des pratiques variées : émétiques, purgatifs, ligatures des membres, ventouses, saignées. Ainsi, le médecin fait vomir (révulsion vers le haut) pour traiter les affections des jambes (9), la diarrhée (10), le prolapsus de la matrice (11) et la métrorragie (12). Dans ce dernier cas, on peut également purger la tête (13), ligaturer les membres ou appliquer des ventouses (14). On purge (révulsion vers le bas) le patient atteint de fluxion aux yeux (15). On applique une ventouse à droite pour une fluxion sur l'oreille gauche, et inversement, à gauche, pour une fluxion sur l'oreille droite (16). On saigne aux bras et on purge pour une angine (17). Il est également recommandé de saigner le plus loin possible du point douloureux (18).

Au début du premier siècle de notre ère, Celse aussi rapporte de tels procédés. Ainsi, il conseille d'appliquer des ventouses avec scarifications à l'occiput en cas d'expectoration de sang (19). Si cela arrive à une femme atteinte de rétention de règles, on applique des ventouses avec scarifications aux aines (20). En cas de dysenterie évoluant en lienterie, le médecin met, sur la poitrine, un sinapisme, puis, un cataplasme, pour attirer l'humeur au dehors

(1) Aspirant au FNRS. Université de Liège, Philologie classique.

(21). A propos de la saignée, l'avis de Celse est des plus réservés : « si la cause affecte le corps tout entier, dit-il, c'est du bras qu'il faut tirer du sang ; si elle affecte quelque partie du corps, il faut agir sur la partie elle-même ou sur la partie la plus proche, puisqu'il n'est pas possible de saigner partout, mais seulement aux tempes, aux bras et à proximité des talons. Je n'ignore pas que certains disent que le sang doit être tiré le plus loin possible du siège de la lésion, car ainsi, on détourne le cours de la matière (mauvaise), tandis que, par la méthode contraire, on l'attire dans la partie endommagée elle-même. Mais c'est faux (...). L'expérience semble cependant avoir appris que, si la tête est fracturée, il vaut mieux saigner au bras, si quelque lésion affecte une épaule, c'est à l'autre bras qu'il vaut mieux saigner. Je crois que c'est parce que, si quelque accident survient, les parties déjà souffrantes sont beaucoup plus sensibles au mal à cet endroit » (22).

Un autre médecin du premier siècle, Arétée de Cappadoce, applique lui aussi, des procédés révulsifs quand il traite la léthargie par des lavements (23), l'apoplexie, par des lavements et des ventouses avec scarifications placées à la nuque (24), la péripneumonie, par des saignées aux coudes gauche et droit (25), et l'iléus, par des ventouses placées à l'épigastre, aux hanches, aux reins et au rachis (26).

Mais c'est surtout Galien (II<sup>e</sup> siècle) qui a systématisé la révulsion dans le cadre de sa théorie humorale et qui lui a donné la forme définitive sous laquelle elle sera transmise à la médecine occidentale. La théorie galénique enseigne qu'il y a quatre humeurs fondamentales (le flegme, le sang, la bile jaune et la bile noire), qui sont elles-mêmes le produit de quatre qualités fondamentales (le chaud, le froid, le sec et l'humide), et que toute maladie qui ne provient pas d'une cause extérieure accidentelle (comme les blessures) résulte d'un trouble dans la quantité (pléthore, insuffisance), la qualité, ou le mouvement des humeurs (27). Pour traiter la maladie, il faudra donc agir sur les humeurs. A cette fin, on recourra, dans certains cas, aux méthodes révulsives. « Il faut simplement faire la révulsion vers le bas, dit Galien (28), pour les humeurs coulant vers le haut, le contraire, pour celles qui coulent vers le bas, vers l'extérieur pour celles qui se portent à l'intérieur et, au

contraire, vers l'intérieur, pour celles qui se portent à l'extérieur ; si elles se dirigent vers la droite, on fera la révulsion vers la gauche, et si elles se dirigent vers la gauche, le contraire. C'est de la même manière aussi que l'on fera la révulsion vers l'avant pour celles qui se portent vers l'arrière, et vers l'arrière pour celles qui se portent vers l'avant ». Par exemple, pour un flux de ventre, Galien recommande de faire vomir et, en cas de vomissements, de purger. En cas d'afflux de sang aux narines ou à l'utérus, il applique des ventouses à l'hypocondre. Quand les humeurs se dirigent vers la tête ou vers les viscères, il applique des drogues âcres sur la poitrine (29). Lorsque l'inflammation atteint la gorge et la trachée, il saigne au coude et, quand elle atteint les yeux, il applique à la nuque une ventouse avec ou sans scarifications. Quand la douleur a son siège derrière la tête, il incise la veine du front (30). Quand elle atteint les reins, le ventre ou l'utérus, il fait vomir et lorsque le patient vomit, il fait la révulsion sur l'utérus, la vessie ou le siège (31).

La théorie humorale de Galien et par conséquent, son concept de révulsion ne reposent sur aucune base physiologique réelle. Pourtant, les procédés révulsifs furent appliqués sans relâche, et avec succès, jusqu'au XX<sup>e</sup> siècle. C'est que, toute conjecturale qu'elle fût, la doctrine galénique s'appuyait sur l'observation séculaire de faits cliniques indiscutables (voyez Hippocrate, Celse, Arétée). Il faudra l'avènement de la pharmacologie moderne pour rendre désuets les procédés révulsifs qui n'étaient, au fond, qu'empiriques.

#### BIBLIOGRAPHIE

1. Voir L. LEREBoullet, art. *révulsion*, dans A. DECHAMBRE, *Dictionnaire encyclopédique des sciences médicales*, 3<sup>e</sup> série, t. 4, Paris, 1876, 320-321.
2. LEREBoullet, *op. cit.*, 320, définit la révulsion comme « la cessation de l'activité morbide d'un appareil ou d'un tissu consécutive soit à une perte de sang, soit à un travail pathologique artificiel et passager provoqué sur une autre partie du corps ». Plus près de nous, M. GARNIER-V. DELAMARE, *Dictionnaire des termes techniques de médecine*, 18<sup>e</sup> éd., Paris, 1976, S.V. *révulsion*, la définit comme un « acte thérapeutique consistant à produire un afflux sanguin dans un point plus ou moins éloigné d'un organe malade, dans le but de dégager cet organe ».

3. Voir notre article *Sur l'origine hippocratique des concepts de révulsion et de dérivation*, dans *L'Antiquité classique*, 49 (1980), 115-130, dont cette note reprend les idées principales.
4. Il apparaît notamment chez A. PARÉ, *Introduction à la chirurgie*, II (datée de 1561), dans J. F. MALGAIGNE (éd.), *Œuvres complètes d'Ambroise Paré*, I, Paris, 1840, 29, et dans une traduction de Guy de Chauliac, *Chirurgie*, par L. JOUBERTUS, Montpellier, 1578, 94-95 et 598-599. Sur cette question, voir W. von WARTBURG, *Französisches etymologisches Wörterbuch*, 10 (Bâle, 1962), 350.
5. *Revulsio* ne semble être attesté, en latin, qu'au XVI<sup>e</sup> siècle : voir FÆSIUS, *Oeconomia Hippocratis*, Francfort, 1588, 64, s.v. *antispasis*.
6. GAL., *De methodo medendi*, V, 3 (X, 315 Kühn).
7. Sur cette question, voir notre article précité.
8. Voir notre article précité.
9. HIP., *Régime*, IV, 90, 2 Joly.
10. HIP., *Affections*, 27 (VII, 238 Littré).
11. HIP., *Mal. des femmes*, II, 149 (VIII, 324).
12. HIP., *op. cit.*, II, 115 (VIII, 248).
13. HIP., *loc. cit.*
14. HIP., *op. cit.*, II, 111 (VIII, 236).
15. HIP., *Des lieux dans l'homme*, XIII, 1 Joly.
16. HIP., *op. cit.*, XII, 1 Joly.
17. HIP., *Appendice du régime des maladies aiguës*, IX, 3 Joly.
18. HIP., *De la nature de l'homme*, XI (VI, 60).
19. CELSE, *De medicina*, IV, 11, 5.
20. CELSE, *loc. cit.*
21. CELSE, *De medicina*, IV, 23, 1.
22. CELSE, *op. cit.*, II, 10, 12-14. Sur la saignée, voir surtout A. CASTIGLIONI, *Der Aderlass*, dans *Ciba-Zeitschrift*, 66 (1954).
23. ARÉTÉE, V, 2, 2 Hude.
24. ARÉTÉE, V, 4, 4-5.
25. ARÉTÉE, VI, 1, 1.
26. ARÉTÉE, VI, 4, 3.
27. Voir L. BOURGEY, *Observation et expérience chez les médecins de la Collection hippocratique*, Paris, 1953, 250-251.
28. GAL., *De hirudinibus, revulsione, cucurbitula, incisione et scarificatione*, II (XI, 320).
29. GAL., *op. cit.*, II (XI, 319-320).
30. GAL., *De curandi ratione per venae sectionem*, 19 (XI, 305-306).
31. GAL., *In Hipp. Epid. VI comment.*, II, 7 Wenkebach.

\*\*

Les demandes de tirés à part doivent être adressées à  
M<sup>me</sup> M. H. Marganne, Grand-Route, 18, 4348 Voroux-Goreux.